

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE LILLE  
COMMUNE DE CARNIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres du conseil : 15**  
**Présents : 15**  
**Date de convocation du conseil : 28 mars 2026**

**L'an deux mille vingt-six, le premier avril à 19h03, en mairie s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis Marcy, Maire**

**Etaient présents et formaient la majorité, les membres suivants : L.MARCY, S.BLAS, C.CAILLIEZ, I.MACÉ, P.DELEURENCE, D.MULLIER, I.VAN LOVEREN, I.DUCHEMIN, E.BAUDIN, J-F WAC, A.DUMONT, J-B DRANCOURT, H.BOUCHEMA, C.FONTAINE, T.VILLIER**

**INSTALLATION DES COMMISSIONS COMMUNALES  
ET EXTRA-COMMUNALES**  
(DELI01042026001)

Monsieur le Maire fait part qu'après l'installation du Conseil municipal, il y a lieu de former les commissions communales qui seront votées à main levée et précise être président de fait au sein de chaque commission.

**Commission Finances et développement économique :**

**Responsable :** - Sylvie BLAS  
**Membres :** - Éric BAUDIN  
- Fred-Éric WAC  
- Angélique DUMONT  
- Camille FONTAINE

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission urbanisme :**

**Responsable :** - Charles CAILLIEZ  
**Membres :** - Sylvie BLAS  
- Pierre DELEURENCE  
- Isabelle VAN LOVEREN  
- Hayette BOUCHEMA  
- Camille FONTAINE

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission technique/travaux :**

**Responsable :** - Charles CAILLIEZ

**Membres :**

- Isabelle MACÉ
- Éric BAUDIN
- Fred-Éric WAC
- Angélique DUMONT
- Hayette BOUCHEMA
- Camille FONTAINE
- Thomas VILLIER

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission École/Centre Aéré/Jeunesse :**

**Responsable :** - Isabelle MACÉ

**Membres :**

- Isabelle VAN LOVEREN
- Isabelle DUCHEMIN
- Angélique DUMONT
- Hayette BOUCHEMA
- Thomas VILLIER

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission communication et numérique :**

**Responsable :** - Pierre DELEURENCE

**Membres :**

- Charles CAILLIEZ
- Dominique MULLIER
- Fred-Éric WAC
- Jean-Baptiste DRANCOURT

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission développement durable :**

**Responsable :** - Sylvie BLAS

**Membres :**

- Charles CAILLIEZ
- Pierre DELEURENCE
- Dominique MULLIER
- Isabelle VAN LOVEREN
- Thomas VILLIER

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission vie sociale, culture et sport :**

**Responsable :** - Pierre DELEURENCE

**Membres :**  
- Dominique MULLIER  
- Thomas VILLIER  
- Isabelle MACÉ  
- Angélique DUMONT

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Correspondant Défense, Sécurité Civile**

**Titulaire**

**Suppléant**

- Éric BAUDIN

- Thomas VILLIER

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission électorale**

**Membres :**  
- Éric BAUDIN  
- 1 délégué de l'administration désigné par le Préfet  
- 1 délégué du tribunal désigné par le Tribunal Judiciaire

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Commission Appel d'Offres**

**Délégués titulaires :**

- Louis MARCY  
- Charles CAILLIEZ  
- Éric BAUDIN  
- Fred-Éric WAC

**Délégués suppléants :**

- Sylvie BLAS  
- Angélique DUMONT  
- Camille FONTAINE  
- Jean-Baptiste DRANCOURT

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Délégués au CNAS**

**Titulaire**

- Sylvie BLAS

**Suppléant**

- Fred-Éric WAC

Elus à l'unanimité des membres présents.

### Délégués pour la Commission Communale des Impôts

Les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants seront désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux sur la liste des contribuables en nombre double, dressée comme suit par le Conseil Municipal :

#### Titulaires :

- Louis MARCY
- Éric BAUDIN
- Jean-Paul CARPENTIER
- Jean-Paul HOTTIN
- Dominique MULLIER
- Angélique DUMONT
- Hayette BOUCHEMA
- Camille FONTAINE
- Isabelle MACÉ
- Dominique DELAHAYE
- Antoine SOLAZZO
- Laurent AUDO

#### Suppléants :

- Sylvie BLAS
- Charles CAILLIEZ
- Isabelle VAN LOVEREN
- Fred-Éric WAC
- Isabelle DUCHEMIN
- Pierre DELEURENCE
- Thomas VILLIER
- Jean-Baptiste DRANCOURT
- Carole PRESSEZ
- Véronique LECOMTE
- Alexandre DURAND
- Eric SAVELON

Liste approuvée à l'unanimité des membres présents.

### DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET INSTANCES INTERCOMMUNALES

#### Représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) auprès de la Métropole Européenne de LILLE

##### Titulaire

- Louis Marcy

##### Suppléant

- Sylvie BLAS

Elus à l'unanimité des membres présents.

#### Délégués au syndicat de fourrière des animaux

##### Titulaire

- Louis MARCY

##### Suppléant

- Sylvie BLAS

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Délégués au SIVU de la Gendarmerie**

**Titulaires**

- Éric BAUDIN
- Isabelle VAN LOVEREN

**Suppléants**

- Fred-Éric WAC
- Dominique MULLIER

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Délégués au Conseil Départemental de la Santé et de la Protection animale**

**Titulaire**

- Pierre DELEURENCE

**Suppléant**

- Louis MARCY

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Délégués à la Mission Locale Métropole Sud :**

**Titulaire**

- Sylvie BLAS

**Suppléant**

- Louis MARCY

Elus à l'unanimité des membres présents.

**Délégués OICAFPA (Soins et services à la personne groupement SIAD/SAAD- Soins infirmiers à domicile, repas... :**

**Titulaire**

- Dominique MULLIER

**Suppléant**

- Sylvie BLAS

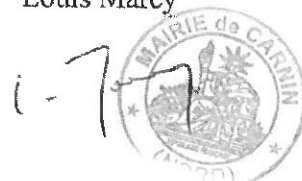
Elus à l'unanimité des membres présents.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet du Nord
- Aux organismes et instances concernées

Fait et délibéré,  
à Carnin, le 1<sup>er</sup> avril 2026

Le Maire,  
Louis Marcy



**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE LILLE  
COMMUNE DE CARNIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres du conseil : 15**

**Présents : 15**

**Date de convocation du conseil : 28 mars 2026**

**L'an deux mille vingt-six, le premier avril à 19h03, en mairie s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis Marey, Maire**

**Etaient présents et formaient la majorité, les membres suivants : L.MARCY, S.BLAS, C.CAILLIEZ, L.MACÉ, P.DELEURENCE, D.MULLIER, I.VAN LOVEREN, I.DUCHEMIN, E.BAUDIN, J-F WAC, A.DUMONT, J-B DRANCOURT, H.BOUCHEMA, C.FONTAINE, T.VILLIER**

**INDEMNITE DE FONCTION  
DU MAIRE ET DES ADJOINTS  
(DELI01042026002)**

Vu les articles L2123-20 à L 2123-24-1 du Code Général des Collectivités (CGCT),

Vu l'article L2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 constatant l'élection du Maire et de 4 adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonctions à Mesdames et Messieurs les adjoints (4),

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de 1119 habitants, le taux maximal de l'indemnité du Maire en pourcentage de l'indice brut terminal ne peut dépasser 55.70 %,

Considérant que pour une commune de 1119 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal ne peut dépasser 21.38 %,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres présents, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2026, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des Adjointes comme suit :

- |                            |         |   |
|----------------------------|---------|---|
| • Maire                    | 55.70 % | de l'indice brut terminal de la fonction publique |
| • 1 <sup>er</sup> adjoint  | 21.38 % | de l'indice brut terminal de la fonction publique |
| • 2 <sup>ème</sup> adjoint | 21.38 % | de l'indice brut terminal de la fonction publique |
| • 3 <sup>ème</sup> adjoint | 21.38 % | de l'indice brut terminal de la fonction publique |
| • 4 <sup>ème</sup> adjoint | 21.38 % | de l'indice brut terminal de la fonction publique |

TOTAL 141.22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

De transmettre au représentant de l'état dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet du Nord
- Au Service de Gestion Comptable d'Armentières

Fait et délibéré,  
à Carnin, le 1<sup>er</sup> avril 2026

Le Maire,  
Louis Marcy

